

# NOUS VOUS AIDONS !

Le Bureau Information Jeunesse, labélisé **euromdesk**, vous informe sur l'ensemble des possibilités et dispositifs pour partir à l'étranger.

N'hésitez pas à contacter le BIJ pour vous aider à clarifier votre projet.

## RETRAIT DU DOSSIER AU BIJ

Retirez **dès maintenant** votre dossier au BIJ ou en ligne sur [www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr)

### DATE LIMITE DE DÉPÔTS

Votre dossier est à rendre dûment complété, en version numérique, **impérativement** avant le **21 mars 2018**.



### INFOS :

**Bureau Information Jeunesse**  
8, avenue Saint-François-de-Sales  
Thonon-les-Bains  
Tél. : 04 50 26 22 23  
[bij@thononagglo.fr](mailto:bij@thononagglo.fr)

[www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr)

THONON  
agglomération



BUREAU  
INFORMATION  
JEUNESSE

volontariat/  
solidarité/  
humanitaire

JOB

FORMATION

séjour  
linguistique



# ENVIE DE PARTIR À L'ÉTRANGER



OBTENEZ UNE BOURSE  
POUR RÉALISER  
VOTRE  
PROJET !

Dépôt des dossiers  
jusqu'au 21 mars 2018

# QUELS SONT LES PROJETS RECEVABLES ?

## ACCESSIBLE À TOUS :

sans conditions de diplômes et de niveau de langue !

Votre projet doit répondre aux critères suivants :

- La destination est, en priorité, **un pays membre de l'Union Européenne** (une seule destination sera financée).
- Il s'agit d'un **projet d'études, un stage, une formation, un job, un séjour linguistique ou un séjour à caractère humanitaire ou solidaire.**

### Ne peuvent être financés :

- Les séjours touristiques ou de loisirs.
- Les stages d'étude obligatoires à l'étranger.
- le séjour est d'une **durée minimum de 21 jours à l'étranger et maximum un an.**
- Le projet doit être initié **en 2018.**
- **Le candidat s'engage à faire partager son expérience en retour.**



## EN CONTREPARTIE DE VOTRE BOURSE...

une restitution de votre expérience à l'étranger vous sera demandée. Elle pourra prendre plusieurs formes : carnet de bord, blog, diaporama, conférence, vidéo...



# À QUI S'ADRESSE L'APPEL À PROJET ?

Le candidat doit :



## À SAVOIR !

La bourse peut aller jusqu'à 1.000 € pour les projets individuels et 3.000 € pour les projets collectifs.

- Avoir **entre 16 et 25 ans.**
- Être **lycéen, étudiant, apprenti, salarié ou en recherche d'emploi.**
- Être **domicilié ou interne dans une des 25 communes de Thonon Agglomération\***.

## Les candidats peuvent postuler :

- À **titre individuel.**
- De **manière collective** pour un projet à caractère solidaire.

Pour ces projets collectifs, la majorité des participants **doit habiter sur le territoire de Thonon Agglomération\***.

*\* Allinges, Anthy-sur-Léman, Armoy, Ballaison, Bons-en-Chablais, Brenthonne, Cervens, Chens-sur-Léman, Douvaine, Draillant, Excenevex, Fessy, Loisin, Lully, Le Lyaud, Margencel, Massongy, Messery, Nernier, Orcier, Perrignier, Sciez-sur-Léman, Thonon-les-Bains, Veigy-Foncenex, Yvoire.*

